

Au coeur de la ville Au coeur de la vie

Ecopôle de Crécy-la-Chapelle, outil pédagogique
d'accompagnement dans la transition écologique
de la ville

« En tant qu'architecte, il relève de ma responsabilité de créer une connexion personnelle – non seulement avec l'environnement physique mais aussi avec la manière dont il déclenche nos mémoires et nos réponses émotionnelles. »

D. Libeskind

Sommaire

Au coeur de la ville, au coeur de la vie : Ecopôle de Crécy-la-Chapelle,
Outil pédagogique d'accompagnement dans la transition écologique de la ville

Introduction

A. Présentation du projet de fin d'études	...9
1. Délimitation du sujet	...9
2. Présentation de la problématique générale	...10
B. Crécy-la-Chapelle, incubateur d'initiatives écologiques	...11
1. La ville de Crécy-la-Chapelle, Seine-et-Marne (France)	...11
1.1. Présentation de la ville	...11
1.2. Analyse du contexte social	...13
2. Quels sont les enjeux de l'aménagement de la ville ?	...16
2.1. Carences du site	...16
2.2. Potentialités	...16
3. Repenser la fabrique de la ville : Masterplan et stratégies d'aménagement	...17
3.1. Posture générale d'aménagement urbain	...17
3.2. Masterplan, choix du site et intentions d'intervention	...18

C. Le projet architectural	...21
1. Choix d'implantation & stratégie de programmation architecturale	...21
1.1. Posture générale d'implantation dans la parcelle	...21
1.1.1. Densité variable selon les îlots	...23
1.1.2. Mixité fonctionnelle & sociale	...24
1.1.3. Transports & circulations	...25
1.2. Programmation architecturale	...26
2. L'Ecopôle de Crécy-la-Chapelle	...27
2.1. Une passerelle comme moyen de connexion entre les pôles	...26
2.2. Jardins pédagogiques synesthétiques	...28
2.3. Le Pôle Santé	...30
2.4. Le Pôle de découverte culinaire	...31
2.5. Le Pôle artistique et culturel	...32
3. Des matériaux locaux biosourcés	...33
Conclusion	...35
Bibliographie	...37



Introduction

Arrivée à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris la Villette en 2015, mon parcours au sein de l'école a été guidé par divers aspects qui sont pour moi indissociables de ma pratique d'architecte : le respect de l'environnement, la protection du patrimoine et l'accès à la culture. Il s'est avéré que j'ai trouvé un écho à ces aspirations profondes dans une petite commune médiévale de l'est parisien.

Petite ville briarde d'un peu plus de 4000 habitants, située dans les méandres du Grand Morin (un affluent de la Marne), Crécy-la-Chapelle est le théâtre de plusieurs processus qui s'entrecroisent et parfois s'entrechoquent. Nous observerons d'abord la ville de Crécy-la-Chapelle dans son contexte si particulier, puis nous déterminerons les enjeux qui se dégagent de la ville afin de pouvoir, en dernier lieu, proposer un nouveau mode d'habiter en accord avec les aspirations de la commune.

A. Présentation du projet de fin d'études

I. Délimitation du sujet

Durant la réalisation de mon Projet de Fin d'études, j'ai souhaité accompagner la commune de Crécy-la-Chapelle (77) dans la réflexion et la progression de sa transition écologique en leur proposant un outil pédagogique de sensibilisation et de formation à un mode de vie plus respectueux de notre environnement : l'écopôle.

Cet écopôle est une zone à vocation multiple permettant de réunir un réseau d'acteurs engagés dans la préservation du patrimoine naturel de la Brie et ce, au coeur d'espaces publics de grande qualité mêlant espaces naturels et espaces d'activité.

Diverses initiatives ont amorcé ce processus de transition écologique par des maisons associatives, des festivals alliant spectacle vivant, éco-village (boutique solidaire, vente directe...), conférences et jeux, expositions et ateliers pour une première sensibilisation des habitants de cette région.

Néanmoins, la conception d'un espace pour accueillir les propositions des acteurs de la ville paraît être vitale à la pérennisation d'une telle transmission. En

créant une nouvelle centralité, ce projet offre à la commune un lieu de rassemblement et d'expérimentation des projets écologiques au travers de quatre pôles distincts mais interdépendants :

- Le pôle médical et paramédical veille à la santé des habitants en tant « état de complet bien-être physique, mental et social » (selon l'OMS, 1946) dépendant également d'un environnement de vie de qualité;
- Le pôle culturel par de généreux espaces d'exposition, d'ateliers, de recherches prend soin de l'épanouissement socioculturel et artistique des visiteurs ;
- Le pôle culinaire, quant à lui, favorisant la découverte d'un mode de nutrition plus sain et respectueux de l'environnement ;
- Le dernier pôle, constitué des jardins pédagogiques et des espaces de permaculture, permettent de ramener le visiteur à l'expérience multisensorielle et synesthétique (au sens baudelérien du terme) dans des espaces où « les parfums, les couleurs et les sons se répondent » (Baudelaire, 1857).

Ces espaces donneront lieu - à proprement parler - à l'accompagnement pédagogique et concret des habitants de la commune dans leur progression vers un nouveau mode de vie et d'habiter plus respectueux de l'environnement tout en revêtant un devoir et une volonté d'exemplarité pour les communes environnantes.

2. Présentation de la problématique générale

COMMENT, AU SEIN D'UNE **COMMUNE PÉRIURBAINE** TELLE QUE CRÉCY-LA-CHAPELLE, LA CONSTRUCTION D'UN **ÉCOPÔLE** POURRAIT **AMORCER LA RESTRUCTURATION** DE LA VILLE AFIN D'**ANTICIPER SON DÉVELOPPEMENT** TOUT EN **ENGAGEANT UNE RÉFLEXION LOCALE ET ÉCOLOGIQUE SUR LA FABRIQUE DE LA COMMUNE RURALE ?**

CRÉER UNE NOUVELLE CENTRALITÉ

- Terrain en lisière du centre bourg, au nord du mail historique de la ville & au sud de la route départementale 934 (RD934)
- Création d'un ensemble «charnière» d'espaces et de lieux dédiés au soin et au bien-être

RELIER LES DIFFÉRENTS ESPACES DE LA VILLE

- Redessiner la hiérarchie des usagers des voies publiques
- Créer des voies alternatives agréables pour piétons & cyclistes
- Développer la porosité du centre bourg de la commune

ANTICIPER & PRÉPARER UN POTENTIEL DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

- Prendre en compte le projet de Parc Naturel Régional (PNR) Brie & Deux Morin
- Prendre en compte la volonté de conserver le «caractère rural»
- Donner lieu à une transmission intergénérationnelle & à une pédagogie de la nouvelle fabrique urbaine

Carences :

- Transports en commn & pistes cyclables;
- Equipements sportifs & lieux de culture > **A enrichir**

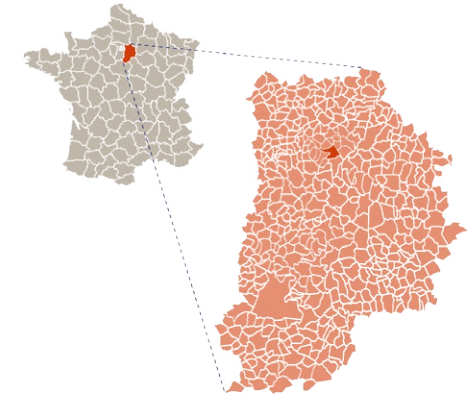
Menaces :

- Etalement urbain
- «Zonage» de la ville dû à des limites variées (canaux médiévaux, routes fréquentées, voies ferrées) > **Décloisonner**

Potentialités:

- Revalorisation du circuit court
- Développement de modes de transport alternatifs à la voiture
- Zone humide > **Préserver**
- Projet en cours Parc naturel régional (PNR) Brie et deux Morin
- Richesse d'activités commerciale & artisanales
- Accessibilité routière & ferrées > **Anticiper**

B. Crécy-la-Chapelle, incubateur d'initiatives écologiques



1. La ville de Crécy-la-Chapelle. Seine-et-Marne (France)

C'est à fleur du Morin, affluent de la Marne, que s'est implantée Crécy-la-Chapelle, petite ville médiévale au bourg historique bordé de canaux. Les méandres du Grand Morin accueillent plusieurs moulins de créçois qui, comme ses habitants, vivent au rythme des flots qui, en souffles indécis, affluent, submergent la ville par ci, par là, arrosant, sans parcimonie, rives et canaux.

Digne d'un récit médiéval, le vieux bourg, aux maisons mitoyennes et denses, est un cœur créçois qui bat, irriguant ses artères autour desquelles résident artistes, artisans, commerçants. La ville doit l'unicité de son identité à ses paysages forestiers et agricoles très présents dans la commune et à son hydrographie particulière. Celle-ci est aussi à l'origine de crues annuelles, expliquées par la situation géographique en fond de vallée de la commune ainsi que la composition argileuse de ces sols assurent néanmoins une grande fertilité aux terres créçoises et en font un espace biodiversitaire riche et varié.

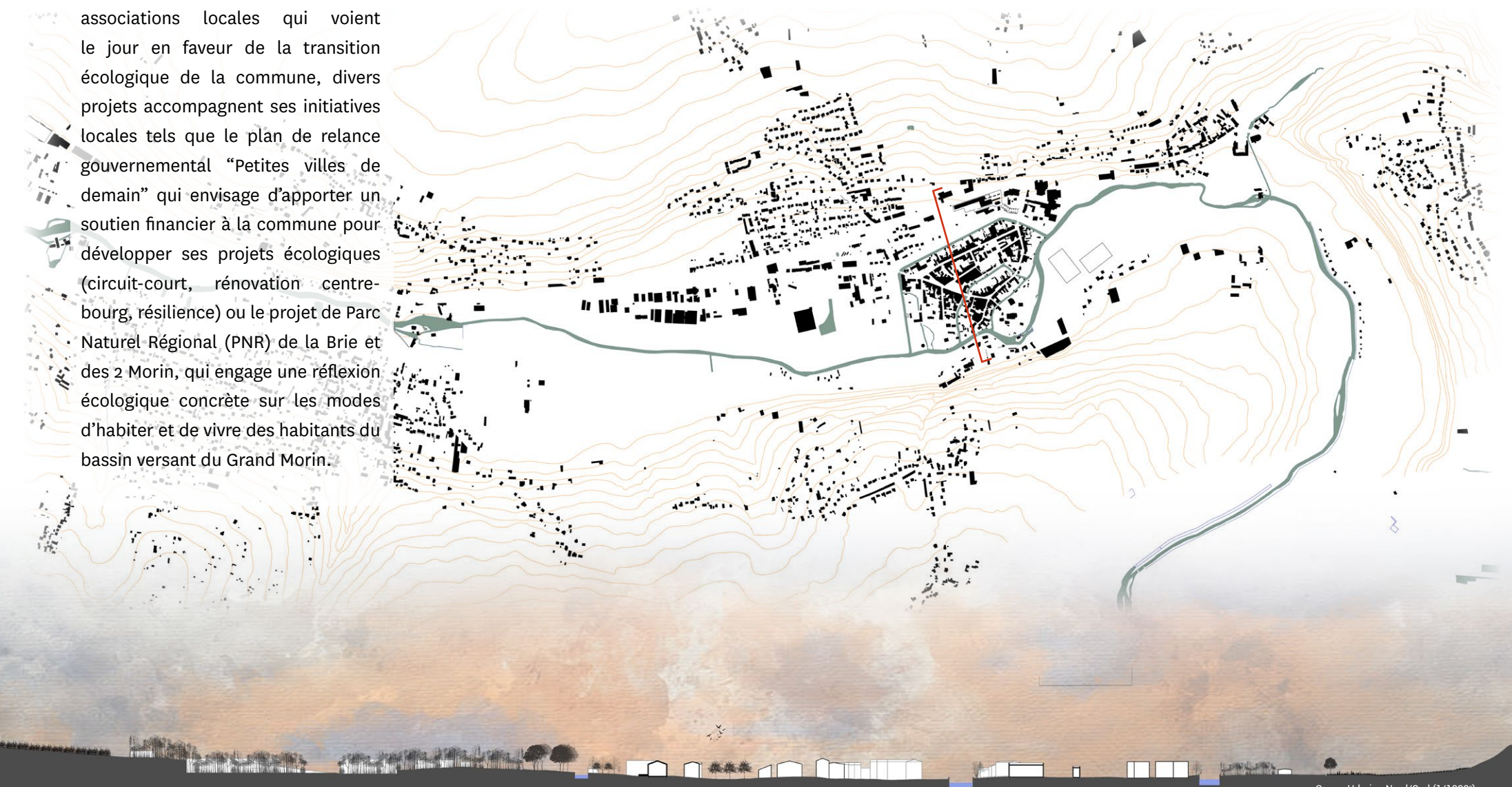
1.1. Présentation de la ville

Crécy-la-Chapelle, que l'on surnomme également la "Venise Briarde", est une ville qui ravit de par son caractère médiéval, rural et ses canaux.

Située au nord du plateau de la Brie, dans la basse vallée du Grand Morin, la commune de Crécy-la-Chapelle avoisine en altitude les 45m au-dessus du niveau de la mer et culmine jusqu'à 157m d'altitude. Elle est composée de paysages agrestes variés, tantôt constitués de plateaux cultivés aux couleurs multiples, tantôt de coteaux boisés, tantôt de bords de rivière. Sur la rive droite du Grand Morin, ses constructions qui se composent d'un tissu très dense en centre-bourg et d'un tissu pavillonnaire en sa périphérie, sont ponctuées d'éléments patrimoniaux tels que la Collégiale de Crécy-la-Chapelle et les Moulins Nicole (l'actuel Moulin Jaune) et de Saint-Martin qui appartiennent à un chapelet de moulins longeant le Grand Morin.

A 50km de la capitale, la commune de Crécy-la-Chapelle profite du caractère champêtre et rural que lui apporte ses cinq hameaux ; si bien que sa superficie d'un peu plus de 15 km² ne recense qu'une faible urbanisation, et ce, malgré son accessibilité et sa proximité aux réseaux routiers ainsi qu'aux réseaux de transports ferroviaires et aéroportuaires (transiliens, gare TGV de Marne-la-Vallée Chessy, aéroports Paris Orly et Paris-Charles de Gaulle).

En parallèle aux nombreuses associations locales qui voient le jour en faveur de la transition écologique de la commune, divers projets accompagnent ses initiatives locales tels que le plan de relance gouvernemental “Petites villes de demain” qui envisage d’apporter un soutien financier à la commune pour développer ses projets écologiques (circuit-court, rénovation centre-bourg, résilience) ou le projet de Parc Naturel Régional (PNR) de la Brie et des 2 Morin, qui engage une réflexion écologique concrète sur les modes d’habiter et de vivre des habitants du bassin versant du Grand Morin.



1.2. Analyse du contexte social

Au cours de ces derniers siècles, nombres d'artistes reconnus ont été séduits par le charme de la commune. Encore aujourd'hui, Crécy-la-Chapelle regorge de commerces et de restaurants mais surtout d'activités artisanales (filière chanvre, filière bois,...). De son passé artistique, la commune semble avoir hérité de la forte présence d'un artisanat d'art (designer, tapissier, ciseleur sur bronze, horloger, tatoueur, mosaïste, galeristes). Ces acteurs semblent enclins à protéger la beauté de leur ville notamment en des termes écologiques et cet engagement semble se manifester notamment par de petites actions citoyennes.

1.2.1. MUNICIPALITÉ ET LEGISLATION :

Face à une augmentation de l'arrivée de nouveaux habitants («exode parisien» qui accompagne peut-être le développement du Grand Paris), la ville a plusieurs objectifs.

- Densifier des zones en centre-bourg et à sa périphérie
 - > construction de logements collectifs en R+2 ou 3
- Conserver le caractère rural des hameaux
 - > contenir la croissance démographique de la ville (+15% de densité démographique d'ici 2030, +10% dans les hameaux selon le SDRIF)
 - > construire des zones pavillonnaires avec jardin
- Préserver le patrimoine naturel
 - > conserver la trame verte & bleue
 - > Préserver les grands parcs et jardins, les espaces agricoles et sylvicoles
- Déplacements
 - > Privilégier les circulations douces.
 - > Maintenir les parkings pour soutenir le commerce local

Besoins de la commune & projet en cours :

- > Maison de santé pluridisciplinaire (MSP), logements et local associatif (proche RD934)
- > Projet de Parc Naturel Régional de la Brie et Deux Morin
- > Aménagement du Mail des Promenades en voie verte, 2022,
 - Recréer un espace de rencontre et de lien social
 - Proximité des équipements publics
 - Création de voies douces de la commune
- > Maillage du territoire
- > Extension de l'école maternelle des Promenades

1.2.2. DES ACTEURS ENCLINS À L'ÉCOLOGIE :

- LA VOIX VERTE :

Février 2020 : Rencontre de la déléguée générale du Moulin Jaune, et co-fondatrice de l'association écologique La Voix Verte.

Engagements de la Voix Verte :

- > «Accompagner la transition écologique par la culture »
- > Créer « un événement festif, une maison de la culture et de l'écologie, un réseau d'acteurs»
- > Promouvoir les valeurs de la permaculture et notamment de l'agroforesterie
- > Sensibiliser la population créquoise aux questionnements globaux.

Besoins:

- > Concevoir un lieu qui puisse allier écologie et arts vivants :
 - Lieu commun d'expérimentation des projets écologiques ;
 - Jardins en permaculture, d'une programmation culturelle ;
 - Ateliers et de pratiques artistiques ;
 - Lieux annexes (espace de restauration, vente directe, recyclerie, ressourcerie).

- FILIÈRES LOCALES DE MATÉRIAUX BIOSOURCÉS :

- > Filière bois : Scierie Roëser-Gedibois, Armand de l'Aubrière
- > Filière chanvre : Association Planète Chanvre, Eric Grange



SYNTHÈSE DU SONDAGE À L'ADRESSE DES ARTISANS ET COMMERÇANTS DE CRÉCY-LA-CHAPELLE :

- > 60% participeraient à la construction du bâtiment.
- > 40% participeraient à la vie du projet en étant formateur.
- > Convertir l'agriculture intensive en agriculture extensive (70%)
- > Développer des modes de transport alternatifs (voies cyclables, trottinettes électriques) (40%)
- > Implantation d'activités culturelles et de loisirs (50%), sportives (40%) et d'espaces verts publics (40%)
- > Mettre en place un circuit court (80%)
- > Création d'événements locaux (40%)

1.2.3. L'ENGAGEMENT ÉCOLOGIQUE DU COLLÈGE :

Le collège Monplaisir, sous la direction de M. Jacques Médina, offre à ses 572 élèves une trentaine d'activités réalisées sur le temps scolaire (de 15h30 à 17h) chaque jour dans le cadre du projet « Climat Scolaire ». Ce dernier vise à améliorer le bien-être de l'élève au collège tout en « confortant les partenariats » avec l'établissement et en facilitant l'accès à la culture pour les jeunes. Les activités sportives et artistiques sont les plus demandées par les collégiens, cependant, les équipements culturels sont moins présents à proximité de l'établissement. La Voix Verte a initié les jeunes collégiens à la connaissance de la permaculture par la création d'un atelier qui rassemble aujourd'hui une quinzaine d'élèves.



L'année scolaire dernière,
les élèves optaient pour une activité...

SONDAGE À L'ADRESSE DES COLLÉGIENS

Effectif : 69 élèves

83% vont au musée une fois par an ou moins;

50% des élèves iraient au musée s'il y avait ce genre d'équipement dans leur commune.

Les élèves iraient davantage au musée si :

- ... un thème leur plaisait (plus de 9 élèves sur 10)
- ... il y avait des activités dédiées aux arts au sein de leur établissement (61%).

Les élèves du collège suggèrent une sensibilisation à l'écologie (agroécologie, permaculture...) sous forme d'ateliers (70%) et d'activités de découverte de la faune et de la flore locale (en cuisinant les légumes issus de la permaculture, par exemple).

70% des élèves participerait à une pratique permaculturelle dans leur ville.

Ils déplorent une absence de lieux de rencontre pour leur tranche d'âge, un manque d'équipements sportifs, de pistes cyclables et de réseau de transport en commun plus dense.

2. Quels sont les enjeux de l'aménagement de la ville ?

2.1. Carences du site



(Crédits : crécyachapelle.eu)

Selon l'analyse de la ville

- Etalement urbain
- Zonage de la ville
- Manque d'équipement culturels
- Transports en commun (notamment intracommaux)



(Crédits : LP/ Sébastien Roselé)

Selon les collégiens

- Création d'un lieu dédié à la culture et aux loisirs accessible à tous ;
- Conception d'un espace participatif pour les adolescents ;
- Renforcement des équipements sportifs ;
- Rajout de pistes cyclables et de transport en commun ;
- Mise en place d'ateliers



(Crédits : crécyachapelle.eu)

Selon les acteurs de la ville

- Convertir l'agriculture intensive en agriculture extensive et permaculturelle
- Revalorisation du circuit court (encore plus dans cette période de crise sanitaire et économique)
- Développement des transports en commun inter-villages ou les modes de transports alternatifs ;
- Développement des événements locaux.

2.2. Potentialités



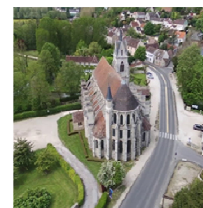
© SMA

Beauté paysagère du site
Zone humide

Diversité d'activités et d'artisanat
Développement du tourisme
Accessibilité routière et ferrée



© Crecylachapelle.eu



© Association Les Amis du Patrimoine Créçois

Forte identité paysagère
Histoire médiévale et artistique

3. Repenser la fabrique de la ville : Masterplan et stratégies d'aménagement

3.1. Posture générale d'aménagement urbain

La commune de Crécy-la-Chapelle est à ce jour perçue comme un **pôle de centralité émergent** au sein du bassin versant de la Vallée du Grand Morin. Néanmoins, son développement, qui en est à moment charnière, doit être pensé en amont de façon à n'être pas pris au dépourvu par la suite (pressions foncières qui mènent au mitage de parcelles agricoles et à l'étalement urbain, inondations dangereuses, routes engorgées...)

Cette posture d'aménagement urbain vise donc, en accord avec les processus de transition écologique de la commune, à anticiper l'urgence écologique et à dessiner la trame d'une ville agréable et responsable, et ce, sur plusieurs plans.

Tout d'abord, **sur le plan naturel**, la présence de la nature, hautement structurante dans la ville, peu importe sa forme, est l'élément principal qui caractérise cette commune rurale (du latin, ruralis "des champs, de la campagne") et qu'habitants et municipalité souhaitent conserver. La restructuration

des espaces naturels de la commune amène préserver voire restaurer les zones humides en cœur de ville, aux abords du Grand Morin, pour en faire des lieux de sociabilité, et dessiner des liaisons vertes pour favoriser des continuités écologiques et biodiversitaires.

Cette réflexion se poursuit ensuite **sur le plan des transports** qu'il faut pouvoir, d'une part, conjuguer avec ces continuités écologiques et, d'autre part, hiérarchiser pour pouvoir mettre à disposition des usagers multiples de la communes, une multiplicité de modalités de transports et ainsi, encourager la mise en place de "modèles de mobilités" (cf.J.M. Hoffner). Cette mobilité alternative, qui motive la cohabitation des modes de déplacements lents et rapides, couplée à une réduction des trajets (notamment entre le domicile et les lieux de services, ou de travail), contribuera à la création de liens sociaux dans des espaces de sociabilité d'un genre nouveau.

En outre, **sur le plan social**, l'aménagement doit pouvoir **donner lieu**, à proprement parler, à **des rencontres** intergénérationnelles. Les équipements à développer sur la commune viendront, tout en augmentant l'**attractivité de la commune**, contribuer à l'**épanouissement multiculturel de ses habitants** et commerçants, en mettant un point d'orgue à la **pédagogie et à la transmission**.

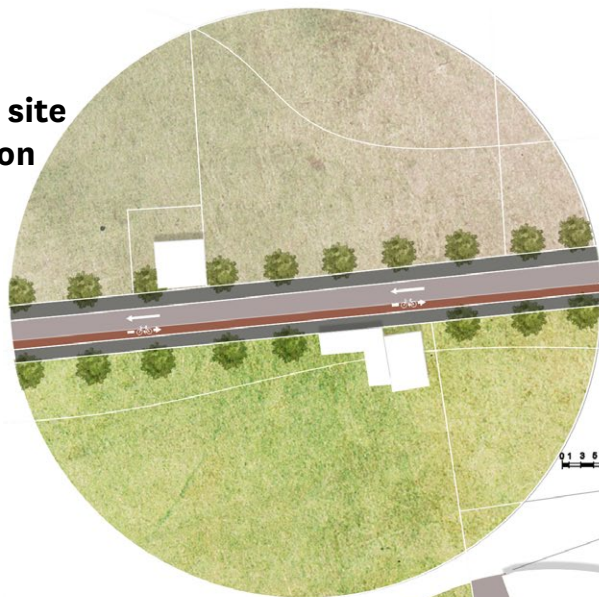
En effet, la durabilité des engagements pris aujourd'hui par la commune et ses habitants dépendent directement de **"l'éducation" citoyenne**, notamment celle des plus jeunes, qui sont les **"citoyens de demain"** (selon l'expression de Rivière, G. H. (1979). Le Musée et l'enfant. Museum, XXXI (3), p. 75.) entre elles par des liaisons verte.

3.2. Masterplan, choix du site et intentions d'intervention

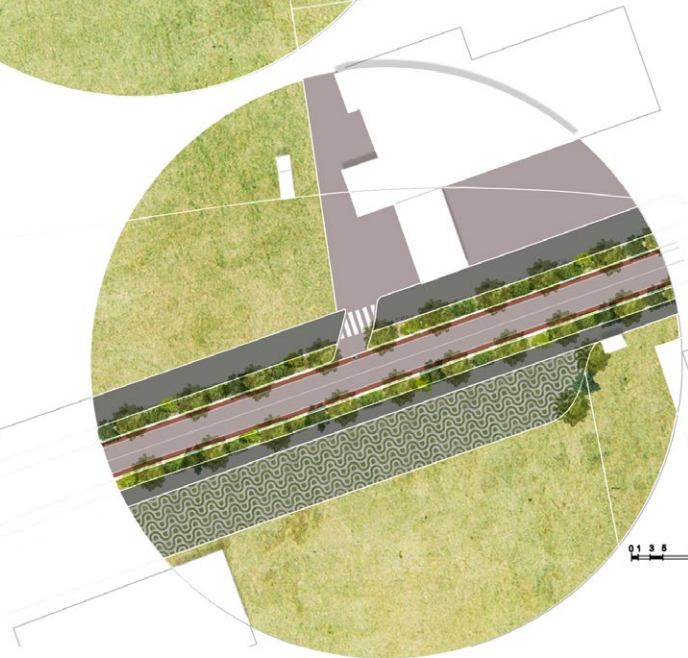
De cette analyse holistique de la ville, nous pouvons tirer des enjeux et des aspirations propres à la commune créquoise.

3.2.1. Créer une nouvelle centralité (choix du site, reconnaissance argumentée d'enjeux de projets)

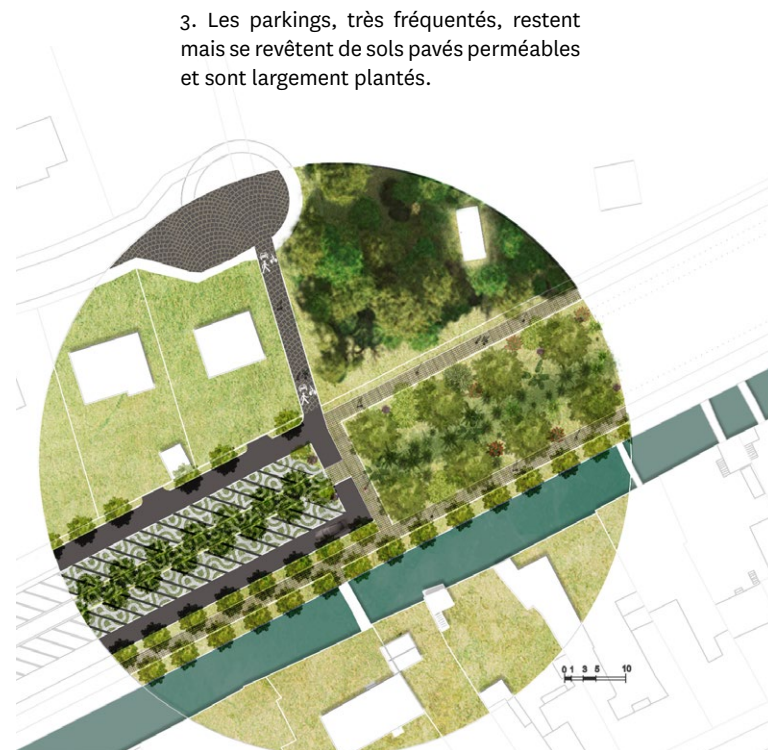
Divers terrains proches du centres pouvaient être utilisés mais le terrain le plus stratégique se situe en lisière du centre historique créçois, situé au nord du Mail des Promeneurs et au sud de la route départementale. Ce terrain communal a été proposé à l'association sous condition de la réélection du maire sortant.



1. Ici, la circulation vient encourager les circulations alternatifs aux voitures (marche, cyclisme...) en créant des zones de double-sens cyclable. Les trottoirs sont élargis, et plantés.



2. Sur la départementale D934, l'objectif est de ralentir la circulation dense et de prioriser la place du cycliste.



3. Les parkings, très fréquentés, restent mais se revêtent de sols pavés perméables et sont largement plantés.



Cependant, le terrain ne prend son sens qu'à partir du moment où il vient outrepasser la départementale pour rejoindre un autre terrain communal en friche. En effet, ces deux terrains d'environ **15 000m²** font la **jonction entre divers pôles de la ville** de Crécy-la-Chapelle.

D'est en ouest, le **Mail des Promeneurs**, qui longe le Morin et l'un des brassets, souligne les quartiers de la gare et le pôle de our aller atteindre d'autres localités ;

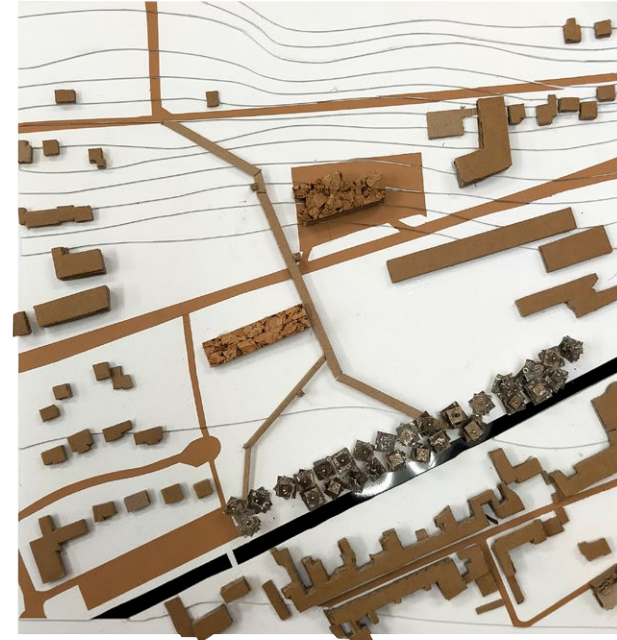
Du nordausud, le site **relie les zones résidentielles respectivement pavillonnaires et historiques**, et dessine un **couloir biodiversité** précieux qui, perpendiculaire au Mail des Promeneurs, va rejoindre **les espaces agricoles situés au nord** de la rue des Baulnes et au-delà plusieurs boisements à préserver.

Le site est donc à proximité de la gare, des établissements scolaires de la ville et de l'EHPAD ainsi que du centre bourg accessible via une passerelle qui surpasse le canal. Il paraît donc être un **terrain charnière** dans la constitution future de la commune et dans le dessin d'une trame verte durable autour de laquelle s'adjoindront les divers projets.

3.2.2. Repenser les circulations

Si les trames vertes et bleues assurent une durabilité de la biodiversité via différents « poumons verts », les routes sont les artères de la ville et leur aménagement semble être une affirmation claire de la **hiérarchisation des nombreux usagers de la ville**. Il convient donc de repenser la circulation en rajoutant les circulations alternatives qui offrirait aux Créçois une **pluralité de choix de déplacements** autres que la voiture.

Les **cheminements piétons**, parfois inexistant dans la ville, pourront être **revalorisés** voire repensés en intégrant dans les voies moins fréquentées des **zones de rencontre, des doubles-sens cyclables**, ainsi que davantage d'espaces dédiés exclusivement aux piétons (ou véhicules lents).



C. Le projet architectural

1. Choix d'implantation & stratégie de programmation architecturale



1.1. Posture générale d'implantation dans la parcelle

Situées de part et d'autre de l'avenue Charles de Gaulle (RD 934), axe majeur traversant la commune de Crécy-la-Chapelle d'est en ouest, les parcelles – aujourd'hui majoritairement en friche – qui composent le site sont emblématiques de la section nord-est de la commune. Traversée et sectorisée par de multiples "limites" (les canaux du Grand Morin, la RD 934, les voies ferrées, ...), il s'en ressent l'absence de transitions entre les quartiers anciens du centre-bourg et les quartiers plus récents qui se sont implantés le long de la route départementale 934.

Le site, outrepassant ces limites, dispose d'une centralité optimale, d'une part, pour sa visibilité depuis l'axe routier majeur de la commune. Le projet sera un point pivot qui permettra le franchissement de cet axe tout en profitant d'une forte visibilité. Les zones avoisinant la route, seront plus dégagées, afin d'établir une réelle transition entre espaces minéralisés et espaces végétalisés, et de dégager des vues. Au contraire, les fonds de parcelles au nord et au sud seront plus denses en végétation, dédiés par endroits, à l'exploitation collective et/ou à des représentations artistiques, créant notamment une continuité avec les espaces agricoles et forestiers au nord du site.

L'objectif de cette implantation vient d'autre part, confirmer la centralité du site et inviter de toutes parts à accéder à l'équipement proposé par les cheminements alentours qui mènent à celui-ci. De même, ce rayonnement des axes autour de l'équipement amène à retourner vers les jardins et autres espaces végétalisés du site de par sa transparence et un réel effacement des limites entre le bâtiment et espaces extérieurs.

1.1.1. Densité variable selon les îlots



Aux abords du terrain, les morphologies du bâti sont variables. Au niveau du centre-bourg, des rues étroites regroupent une majorité de logements individuels en R+1 +combles ou R+2+combles avec jardin privatif en coeur d'îlot.

Autour de la départementale RD934, la majeure partie du bâti entre dans la catégorie tertiaire (commerces et/ou service à la personne) laissant ainsi les espaces verts environnant «sans affectation», voire en friche, bien présents mais non vécus, non utilisés.

Au nord de la route départementale, un tissu pavillonnaire se dessine caractérisé par ses logements en R+1 et ses grands jardins privés, favorisant le mitage croissant et progressif du parcellaire agricole. On remarque donc que notre terrain est l'un des derniers terrains à caractère naturel en frange du centre-bourg.

Contrairement aux terrains alentours, qui sont en majorité privés, l'objectif est de mutualiser ce terrain qui constitue une centralité émergente de la ville de Crécy-la-Chapelle à un instant T charnière de son évolution.

La densité sur le site sera par conséquent plus faible mais voué à être utile au plus grand nombre. Ce contraste contribuera également à créer une diversité de bâti, de paysages et de vues depuis la départementale. En outre, limiter la densité sur ce terrain permet aussi de freiner l'artificialisation des sols (surtout en bordure du Grand Morin) tout en préservant la nature des sols de cette zone humide.

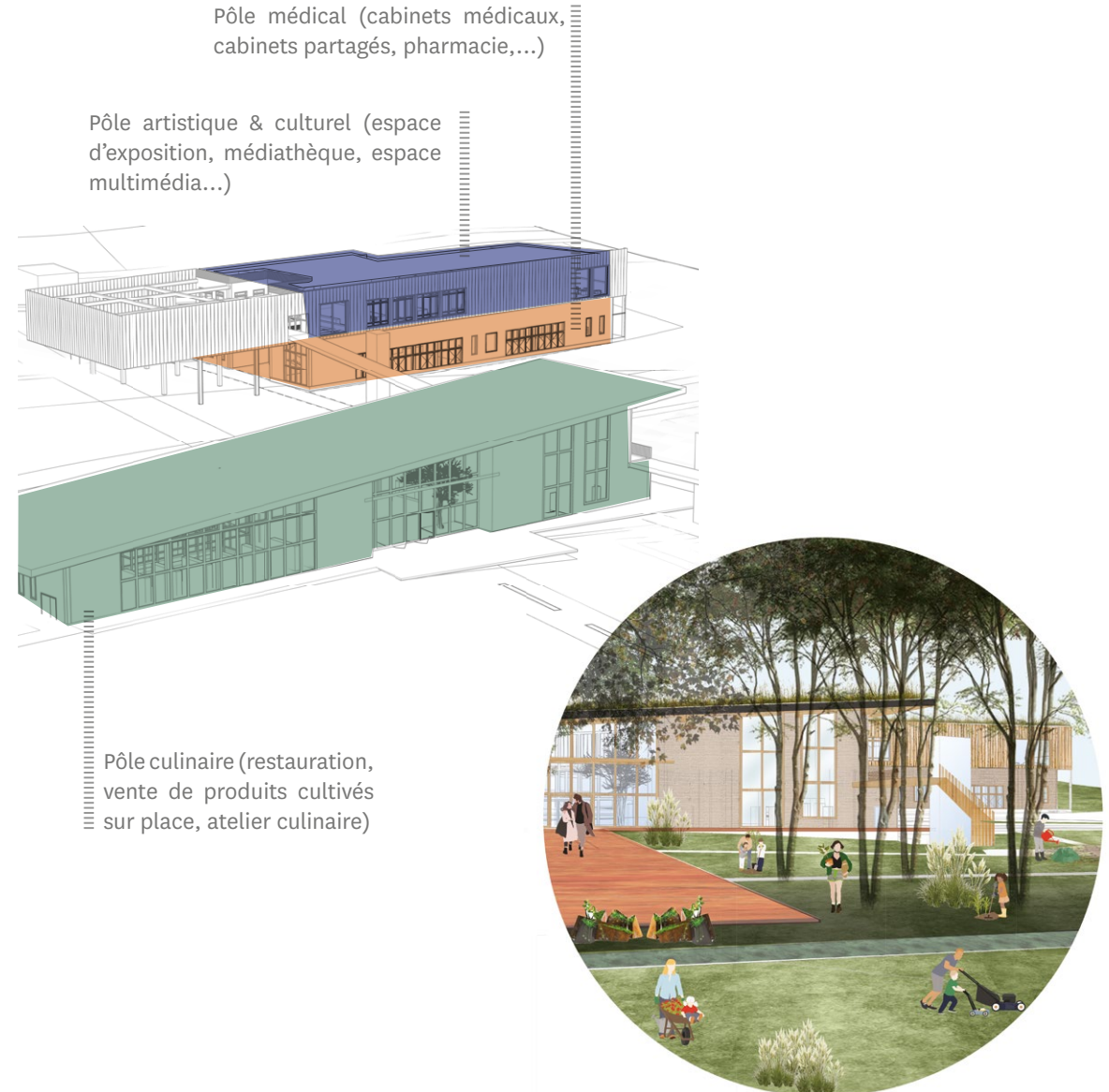
1.1.2. Mixité fonctionnelle & sociale

Le projet vise à répondre à cette nécessité de mixité sur différents plans.

En premier lieu, le programme de cet équipement est riche d'une diversité de fonctions. Il regroupe des espaces culturels (bibliothèque, espaces d'exposition,...); des espaces agroécologiques (jardins partagés et potagers en permaculture); des espaces commerciaux (boutiques, restaurant, café); des espaces de santé (pharmacie, maison de santé pluridisciplinaire); ainsi que des espaces dédiés à la pédagogie (ateliers, salle de conférences, amphithéâtre).

En second lieu, cette mixité programmatique, issue à la fois des besoins de la commune et de ceux des habitants, engendre une mixité de typologie d'espaces qui s'accordent tous avec les principes écologiques et permaculturels au sens large. Des espaces larges et amples peuvent accueillir des activités collectives quand d'autres, plus intimes (tels que les cabinets médicaux et paramédicaux), donnent de quoi s'isoler.

En dernier lieu, cela amène également des types de publics divers et variés, resserrant les liens sociaux en donnant lieu aux rencontres, aux échanges spontanés autour - sans doute - des thématiques mises en valeur par le projet : l'intergénérationnel, la santé, la nature, la culture et l'agriculture.





1.1.3. Transports & circulations

Les sondages et interviews réalisés auprès des habitants et élèves ont laissé paraître un besoin de mobilité auquel on répond, à ce jour, majoritairement par l'usage de la voiture. En effet, l'aménagement de la commune (ainsi que sa disposition en plusieurs hameaux) laisse prévaloir l'automobile comme principal mode de transport, ne permettant pas (ou peu) à des modes de transport alternatifs de se développer.

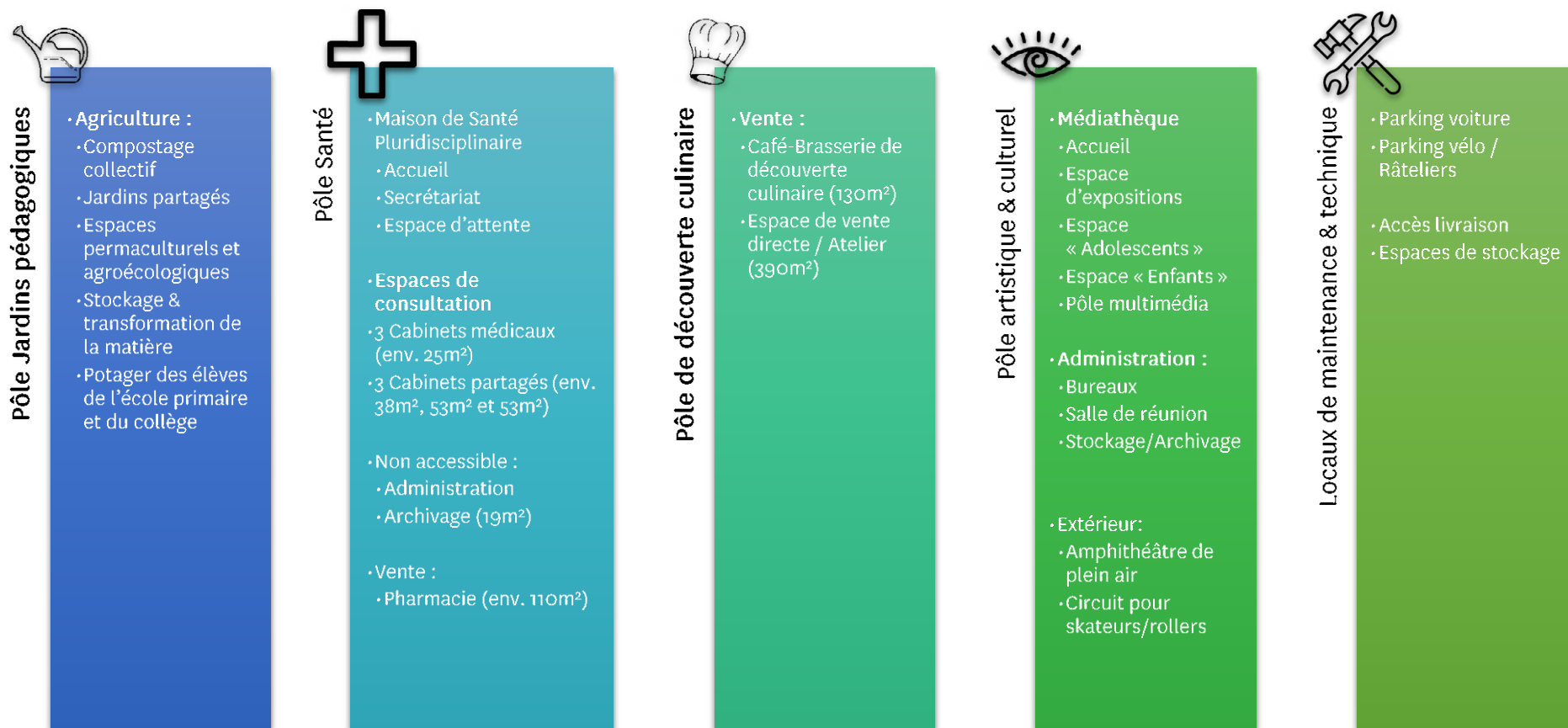
Comme dans le projet urbain, la création d'un équipement et l'aménagement d'espaces naturels permettra de mettre en place un réseau de circulations multimodal en offrant des voies de circulation alternatives agréables qui priorisent et sécurisent les mobilités lentes (cyclistes, piétons, skateurs et trottinettes)

Ces créations de voies s'apparentent davantage à une promenade, un parcours inédit, sillonnant à travers les arbres et prenant, par endroits, de la hauteur tout en franchissant, de façon plus agréable et sécuritaire, la route départementale RD934.

En complément des voies de circulations du site, la nouvelle hiérarchisation de la voirie permettra d'encourager la cohabitation des modes de transport lents et rapides et de promouvoir un nouveau «modèle de mobilité» (Jean-Marc Offner, p23 Grands Dossiers de Sciences Humaines n°40)

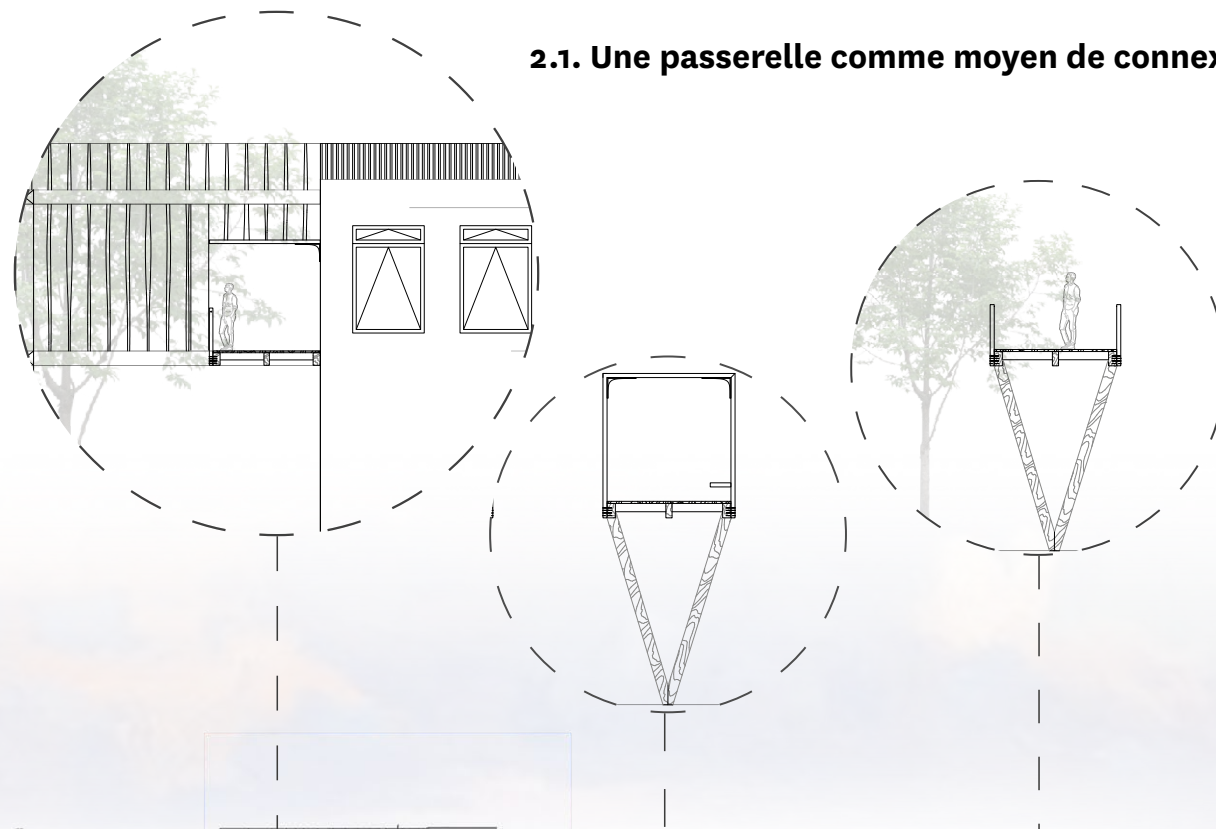
1.2. Programmation architecturale

En accord avec les sondages réalisés auprès des acteurs de la commune (commerçants, artisans, collégiens, associations), l'analyse du site ainsi que les projets en cours sur la commune (PNR Brie et 2 Morin, Maison médicale,...), la programmation est la suivante :



2. L'Ecopôle de Crécy la Chapelle

2.1. Une passerelle comme moyen de connexion entre les pôles



L'Ecopôle de Crécy-la-Chapelle se compose de quatre pôles principaux mis en lien par une passerelle piétonne. Il proposera un lieu d'accompagnement, de rencontre et de formation dédié à la santé du corps, de l'esprit mais aussi de l'environnement.

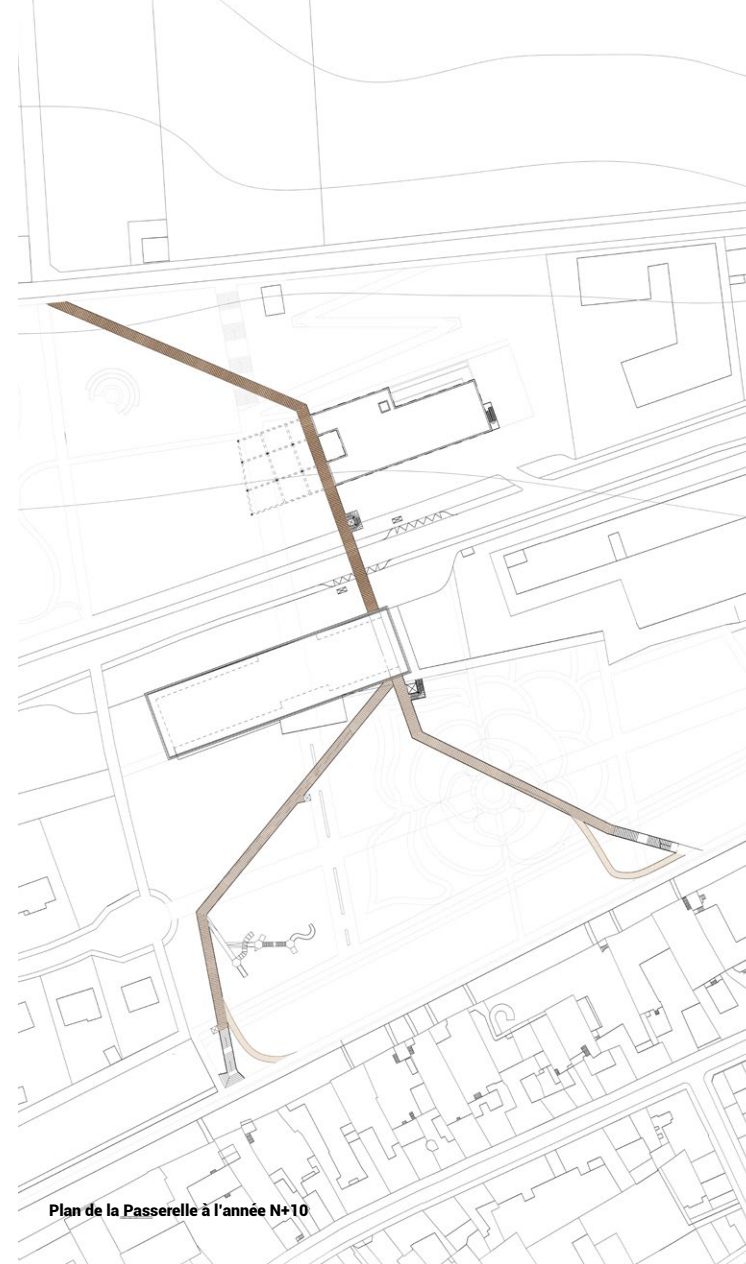


Plan projeté de la Passerelle à l'état initial



Plan de la Passerelle à l'année N+5

Pour ce faire, l'ensemble des pôles proposent un parcours sensoriel en guise de lien entre les différents quartiers (centre bourg, quartier des écoles, quartier résidentiel, quartier de la gare) qui enserment le site. Ces espaces à vocation pédagogique sensibiliseront notamment les plus jeunes en les amenant à éveiller leurs sens.



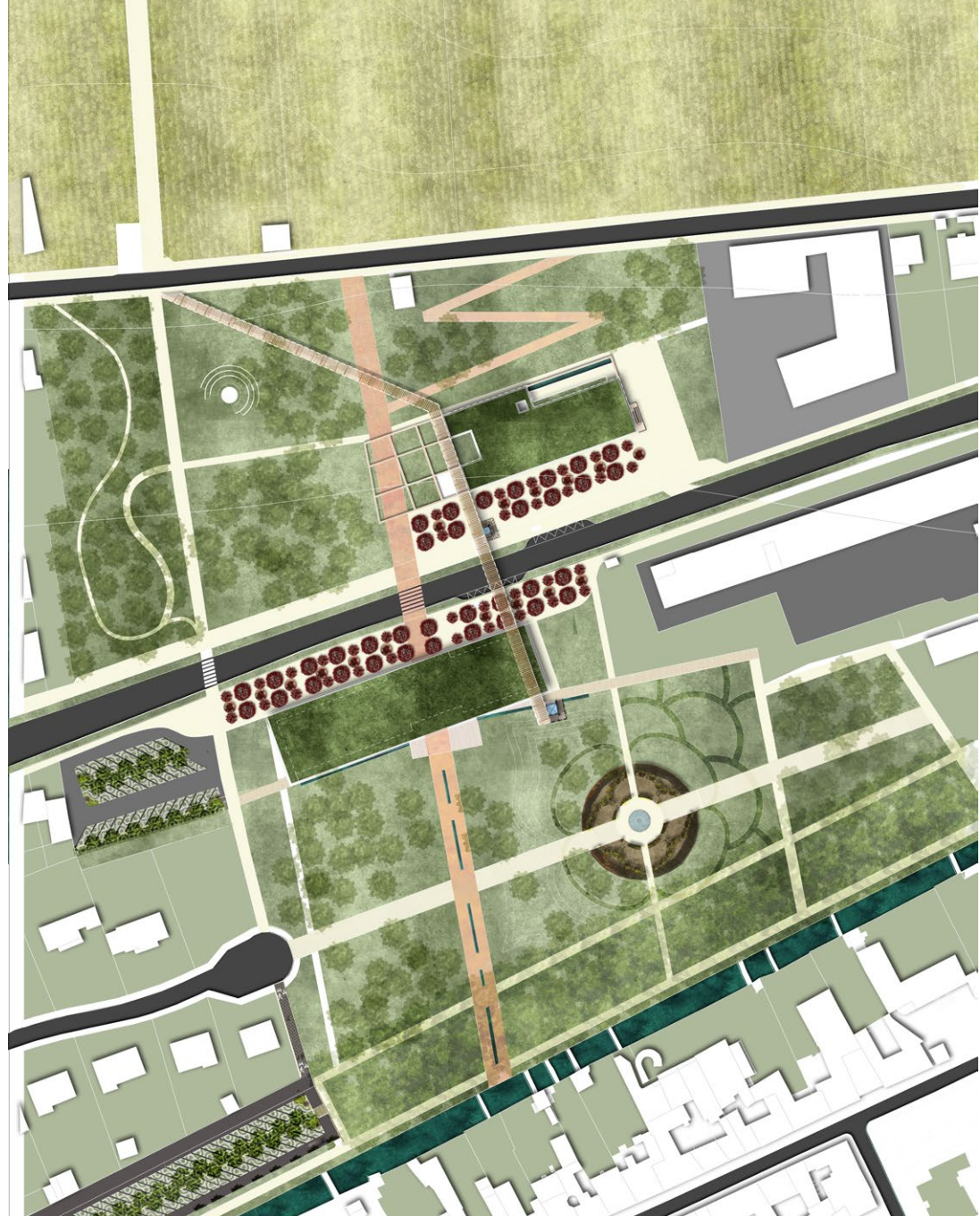
Plan de la Passerelle à l'année N+10

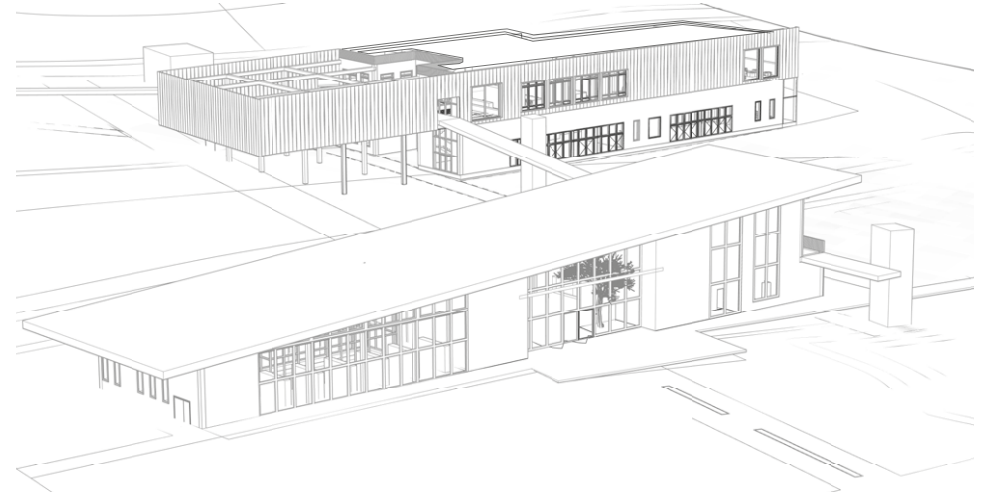
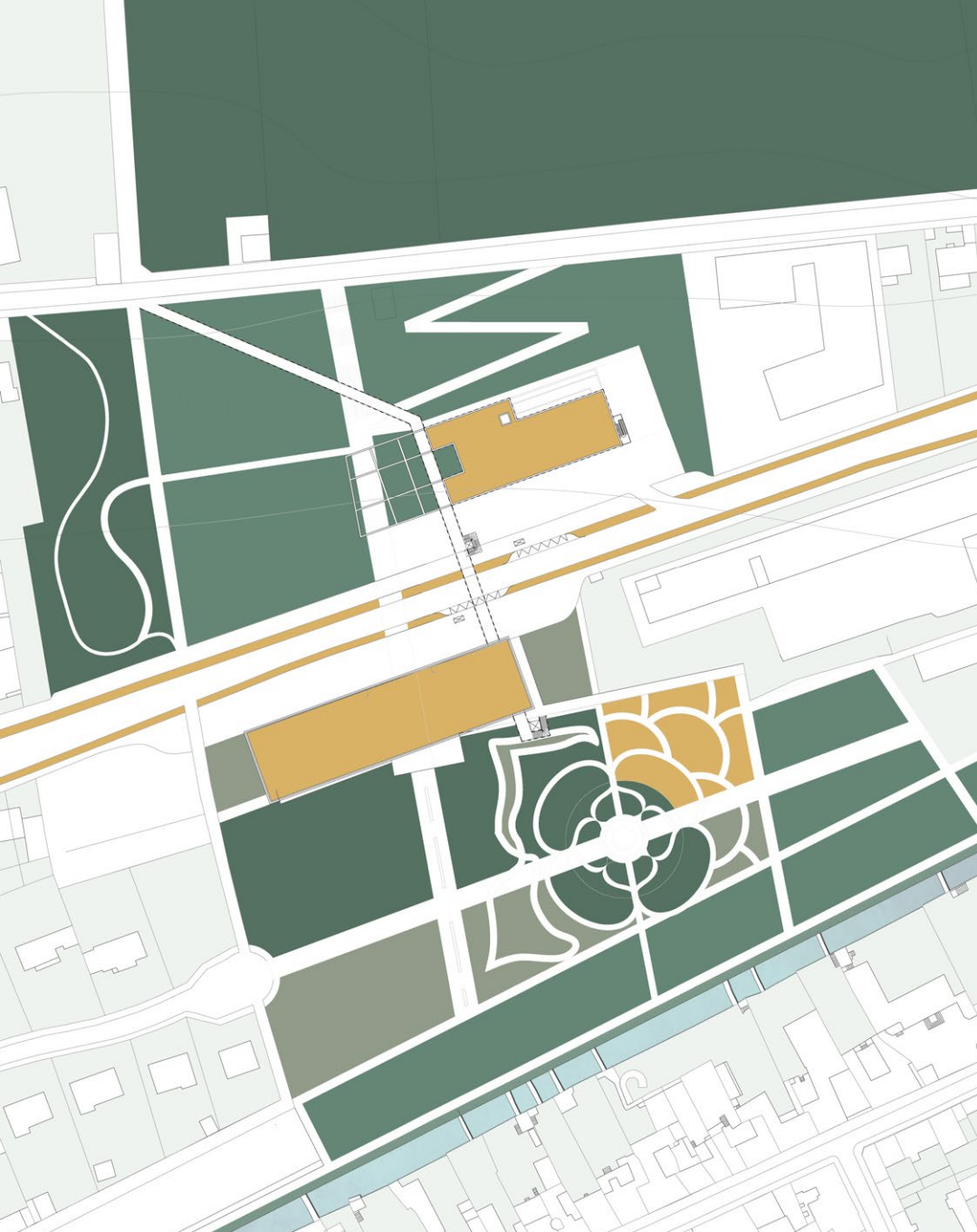
2.2. Jardins pédagogiques synesthétiques

Les jardins pédagogiques de l'Ecopôle de Crécy-la-Chapelle donnent lieu à une multiplicité d'espaces, plus ou moins intimes ou, au contraire propices à l'échange, au partage.

Ces divers espaces sont l'occasion d'une **déambulation sensorielle** enrichie d'activités diverses allant de jardins d'agrément aux espaces d'agriculture partagés comme le «mandala» de permaculture géré par des élèves des établissements à proximité, en passant par des espaces qui pourraient être dédiés à des vergers (nécessaires à la découverte culinaire), aux jeux pour enfants, à l'expérimentation d'un jardin forêt comestible et/ou à un amphithéâtre en plein air.

Ces espaces naturels sont alors une première approche et une première accroche des espaces intérieurs mis à disposition.





Plan de Gestion Différenciée des espaces verts environnant le site

L'intégralité de ces espaces verts sont gérés selon un plan de gestion différenciée des espaces verts selon une logique d'entretien plus ou moins soutenu. Afin de faire office de transition, plus les espaces verts sont proches du Mail et du centre-bourg, plus ils sont entretenus. A contrario, plus ils s'approchent des coteaux agricoles, moins la fréquence d'entretien est élevée.

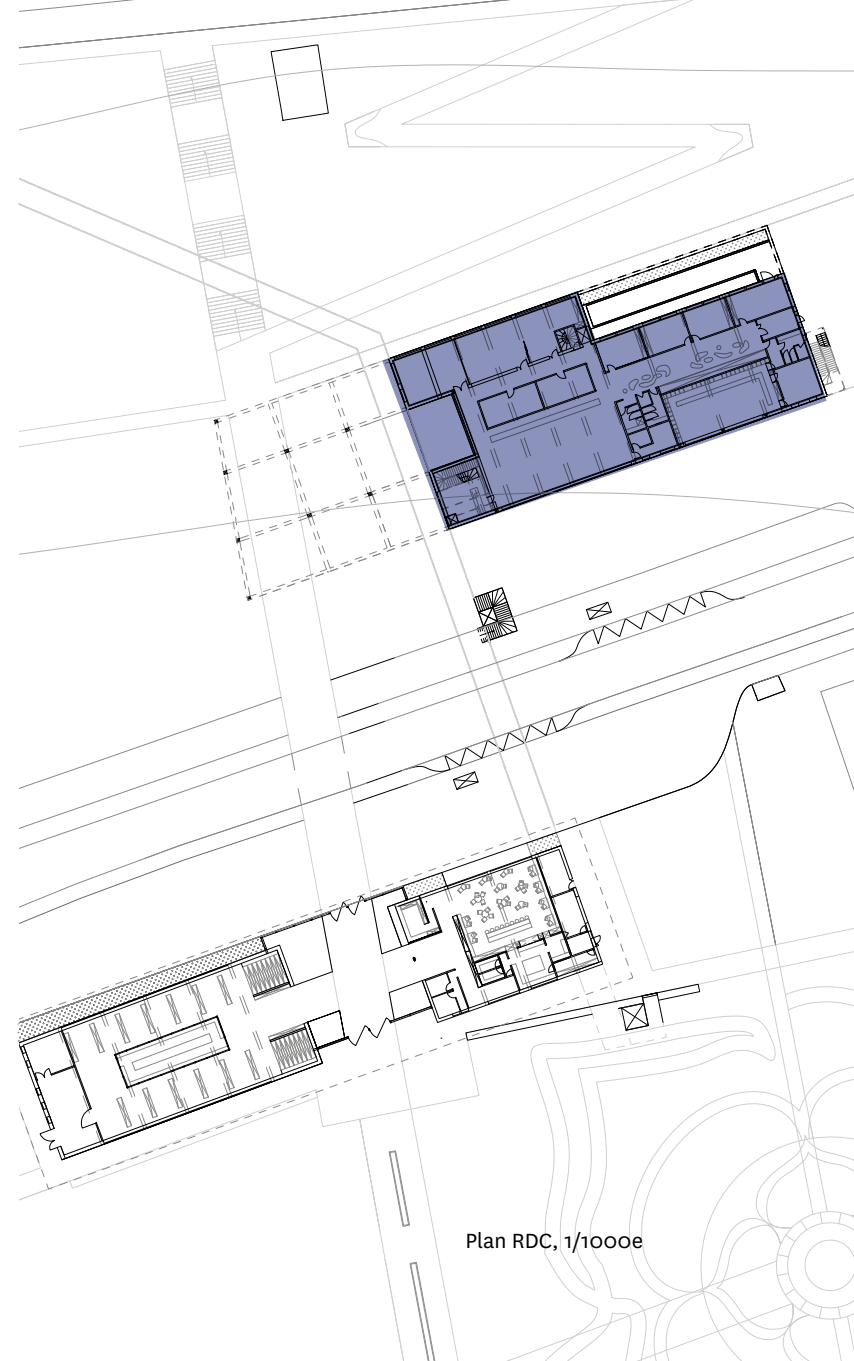
- Espaces Agricoles (Entretien --/ Biodiversité ++)
- Jardins de Nature (Entretien - / Biodiversité +)
- Jardins champêtres (prés fleuris,...) (Entretien -+ / Biodiversité +-)
- Jardins intermédiaires (Entretien + / Biodiversité -)
- Jardins horticoles structurés (Entretien ++/ Biodiversité --)

2.3. Le Pôle Santé



Situé au nord de la RD934, le pôle santé est regroupé en rez-de chaussée, du bâtiment se situant au nord de la départementale, permettant d'accueillir des espaces de vente (pharmacie, naturopathe, homéopathe...) et plusieurs cabinets médicaux.

La lumière du nord permet une luminosité plus douce et homogène. Les espaces d'accueil et de secrétariat se situent au sud du bâtiment, laissant aux cabinets médicaux un espace plus intime, tourné vers le jardin médicinal.



Plan RDC, 1/10000

2.4. Le Pôle de découverte culinaire



En lien avec les espaces de permaculture, les vergers ainsi que d'autres espaces mêlant agrément et production (comme les «jardins-microcosmes» dont les haies pourraient être comestibles, ou le jardin-forêt comestible), le pôle de découverte culinaire rassemble un espace de vente directe des produits cultivés sur place par des associations comme La Voix Verte et convertible en ateliers de cuisine. un bar-restaurant de découverte culinaire.

Ces espaces pourront être à disposition d'associations et donner lieu à des formations et à des dégustations culinaires prônant le circuit court ainsi qu'un nouveau mode de consommation, plus sain.

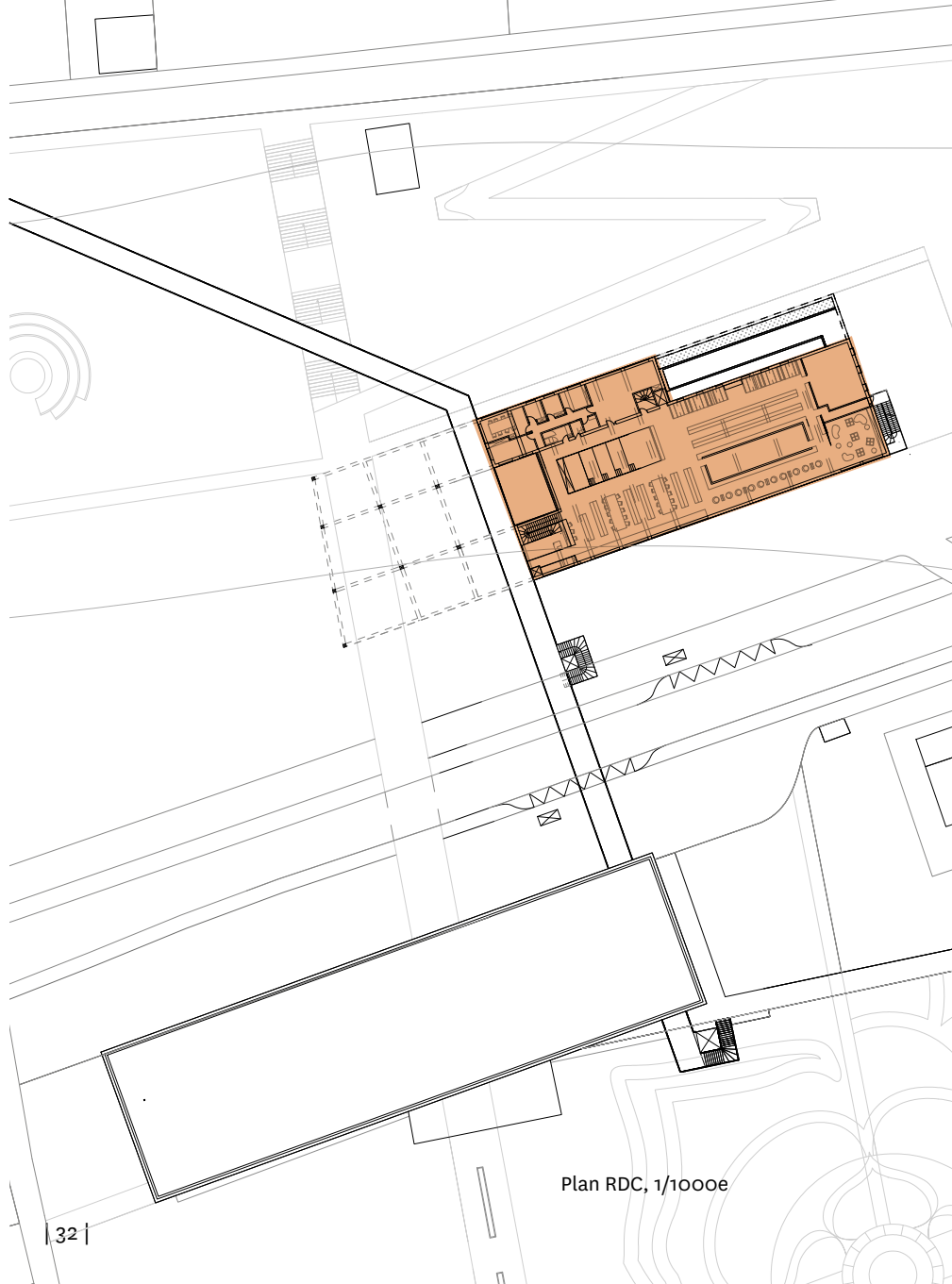


Plan RDC, 1/10000

2.5. Le Pôle artistique et culturel

Le pôle artistique et culturel découle de cette héritage artisanal et artistique de la Vallée du Grand Morin et de la ville de Crécy-la-Chapelle tout en répondant aux besoins de la commune explicités par les collégiens.

Situé au premier étage du bâtiment au nord de la départementale, il est constitué d'une médiathèque regroupant un auditorium, d'exposition, une espace multimédia, ainsi que des espaces de travail et de consultation de documents pour les adolescents et les enfants. L'amphithéâtre de plein-air permet également des activités culturelles en extérieur.



Plan RDC, 1/10000

3. Des matériaux locaux biosourcés

L'Ecopole de Crécy-la-Chapelle, incitant à un mode de vie plus sain et respectueux, se veut aussi empreint d'exemplarité à travers ses matériaux et ses méthodes de construction.

La ville de Crécy-la-Chapelle a la chance d'avoir dans ses environs très proches des filières bois (scierie Gedibois-Roëser, Crécy-la-Chapelle) et chanvre (association Planète Chanvre, Aulnoy) qui exploitent des matériaux locaux et biosourcés.

De plus, l'usage de ces matériaux participe également à la reconnexion aux sens et à la nature.



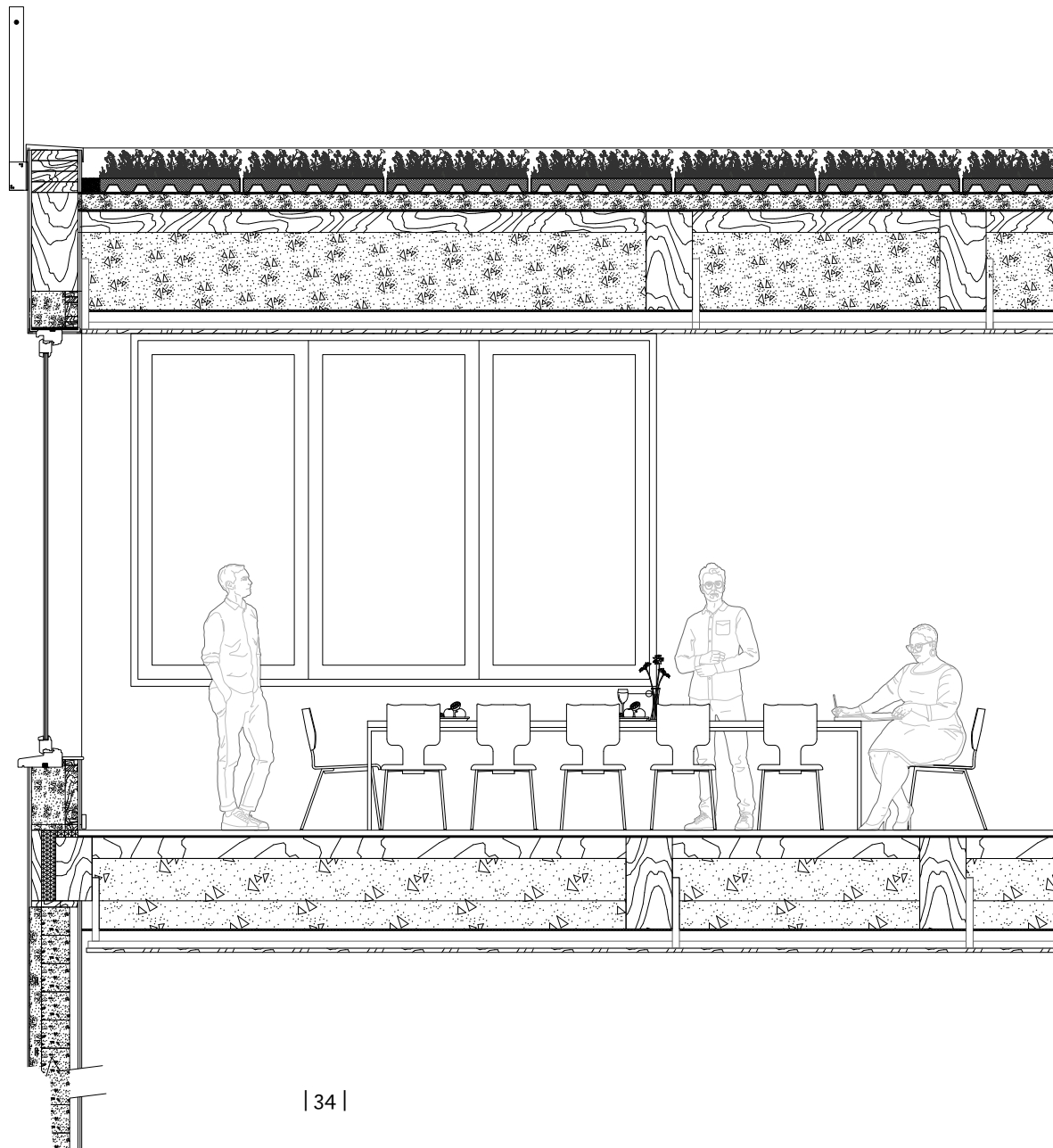
Béton de chanvre
sur ossature bois



Bardage bois non
déligné



Detail de construction en
ossature bois avec remplissage
en chanvre, filières très
présentes localement.



Conclusion

L'Ecopôle de Crécy-la-Chapelle paraît être une forme de cristallisation de l'engagement de la commune et de ses nombreux acteurs. Sa présence permettra de redessiner la pratique de l'espace urbain tout en initiant chez tout un chacun une réflexion autour d'un mode de vie sain et respectueux de l'autre et de l'environnement.

A un âge de construction physique et psychologique, l'implication plus jeunes sera un moyen, à court terme, de toucher les adultes (plus particulièrement les parents) et, à long terme, de faire découvrir et de sensibiliser à ce nouveau mode d'habiter, à travers une attention portée sur les sens, qui lient le corps à l'espace.

En outre, la réalisation de ce projet de fin d'études aura permis l'épanouissement de ma personne et l'affirmation de ma vocation à être architecte. Confrontée, durant cette année particulière, à des changements de mode de vie, j'ai pu voir l'importance du rôle de l'architecte «éclaireur», guide et force de proposition, apprécier sa figure de «médiateur» entre les différents acteurs et aspects de la ville ainsi qu'expérimenter son devoir d'adaptation et de flexibilité propre au travail de terrain.

Enfin, j'envisage une poursuite d'études en HMONP afin de venir confirmer par la pratique professionnelle de l'architecture, ses rôles que l'architecte endosse au sein de la société.

Bibliographie

Blanc, Nathalie. Vers une esthétiques environnementale. Versailles: Editions Quæ, 2008.

CCAgglomération. Qu'est-ce que l'écopôle ? s.d. <https://www.concarneau-cornouaille.fr/s-engager/ecopole/1180-des-conseils-pour-votre-projet>.

Collectif. «La politique de la ville.» Ecologik, 17 novembre 2016: 146.

Concarneau Cornouaille Agglomération. Qu'est-ce que l'écopôle ? s.d. <https://www.concarneau-cornouaille.fr/s-engager/ecopole/1180-des-conseils-pour-votre-projet> (accès le avril 25, 2021).

Ecopôle le réseau de l'environnement. «Rapport d'utilité sociale et territoriale.» Nantes, 2019.

Ecopôle. «Rapport d'utilité sociale et territoriale.» Rapport d'activité, Nantes, 2020.

Ecopôle, le réseau de l'environnement. Qui sommes nous ? 2021. <https://www.ecopole.org/association/qui-sommes-nous/>.

IAU Île-de-France. «Projet de Parc Naturel Régional de la Brie et des Deux Morin - Prise en compte de l'avis de l'Etat et mise à jour de l'étude d'opportunité et de faisabilité; Enjeux sur le nouveau territoire et proposition d'actions.» Paris, 2019.

Institut National de la Statistiques et des études économiques. Dossier complet : Commune de Crécy-la-Chapelle (77142). 21 avril 2021. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-77142>.

Lamoureux, Margotte. «Espaces de travail.» Séquence Bois, 26 avril 2018: 26.

Master Bioterre (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne). «Brie et deux Morin, d'un espace périphérique à une campagne remarquable.» Paris, 2018.

Médina, Jacques, interviewer par Jessica ZITA. Principal du Collège Mon plaisir (05 2020).

Mesqui, Jean. «Les enceintes de Crécy-en-Brie et la fortification dans l'ouest du comté de Champagne et de Brie au XIIIe siècle.» Paris et Île-de-France Mémoires, 1979: 86.

Ministère de la transition écologique et solidaire. «Les matériaux de construction biosourcés & géosourcés.» La Défense Cedex, 2019, 8.

Ministère de la Transition écologique et solidaire, et Ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales. Les matériaux de construction biosourcés et géosourcés. La Défense Cedex, s.d.

Mollison, Bill, et David Holmgren. Permaculture. Vol. 1. 2 vols. Stanley, Tasmania: Debard, 1978.

Moore, Rowan. Flat House review - a home made from hemp that will blow your mind. 7 Décembre 2019. <https://www.theguardian.com/artanddesign/2019/dec/07/flat-house-margent-farm-cambridgeshire-hemp-practice-architecture-carbon-energy> (accès le avril 28, 2021).

Pichon, Quentin. «Bases pour la construction en chanvre - Présentation des enjeux culturels, politiques, sociaux et techniques relatifs à la filière béton de chanvre.» 2015, 84.

«Plan Local d’Urbanisme.» Crécy-la-Chapelle, 2018.

«Plan Prévention du risque inondation.» Crécy-la-Chapelle, s.d.

«Projet d’aménagement et de développement durable - Quel habitat, quels paysages pour demain ?» Crécy-la-Chapelle, 2018.

Réseau Breton Bâtiment Durable. Bureaux en béton de chanvre, Noyal-sur-Vilaine (35). Rennes, s.d.

Robillard, Théodore. Histoire pittoresque, topographique et archéologique de Crécy-en-Brie et de la Chapelle-sur-Crécy; suivie de Considérations générales sur les communes du canton. Meaux: Impression de A. Carro, 1852.

Rymarski, Christophe. «Villes durables - Quelles villes pour demain ?» Les grands dossiers de sciences humaines , 01 septembre 2015: 78.

La Voix Verte. LA VOIX VERTE, Un projet artistique, écologique, solidaire et durable. 2019. <https://www.lavoixverte.bio/> (accès le février 10, 2020).

